

Lou Badaou

N° 23 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2014

Le jardin de Clément ouvert !



Le Castellet : rétrospective 2013

2014 : élections et recensement

Parcours historique au village

Sériciculture : revenu d'appoint

Lou Badaou

N° 23 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2014

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Sommaire

- 3 Le mot du maire
- 4 La vie scolaire en 2013
- 6 Le recensement de 2014
- 7 Nouveautés pour les élections municipales
- 8 La vie de la commune
 - 8 Carnets blanc, rose et noir, nouveaux habitants
 - 9 Succès aux examens
- 10 Informations pratiques
- 12 Rétrospective 2013
 - Vingt-deux pages pour revivre l'année écoulée au village
- 34 Parcours historique dans les rues du Castellet
- 38 La sériciculture : késaco ?
- 41 Pluviométrie en 2013
- 42 Souscription : nouveau livre d'André Laurent

Pensez au site du Castellet, commune de la DLVA

www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff

Photos : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff, Marie-Ange Garcia, Franck Pheulpin

Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

A la veille de nouvelles élections municipales vous seriez en droit d'espérer dans ce nouveau Badaou un bilan du mandat écoulé mais la loi interdit que ce bilan paraisse dans le bulletin annuel de la commune et il vous parviendra donc sous une autre forme.

Par contre, la loi n'interdit pas de montrer combien la fonction du maire et de son conseil municipal a évolué pendant ces six dernières années. Tout d'abord il faut être conscient qu'une commune ne peut pas vivre de façon isolée, surtout une petite commune comme la nôtre et le premier réflexe veut que l'on cherche dans l'intercommunalité l'entraide, la solidarité, les moyens d'entreprendre des objectifs plus ambitieux. Il était donc normal de se retrouver en 2008 en intercommunalité avec Puimichel et Entrevennes, des communes semblables au Castellet. Très peu de compétences étaient partagées car nous avons peu de moyens et seule Bénédicte, notre secrétaire de mairie, était employée à temps partiel dans le cadre de cette intercommunalité. Mais, comme aime à le répéter notre conseiller général, « trois pauvres ensemble ne font pas un riche », il était donc logique qu'en 2011 ces trois communes intègrent un regroupement plus grand, celui de ILO : huit communes, 14 000 habitants, deux directeurs et quatre-vingts employés avec des compétences importantes. Et puis l'État est passé par là, en poussant à des regroupements plus grands avec des incitations financières à l'appui et donc depuis le 1^{er} janvier 2013 nous sommes dans la DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération) : vingt-six communes, 62 000 habitants, une dizaine de directeurs, 250 employés et des compétences essentielles comme la gestion des zones artisanales, de l'eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, les ordures ménagères, la culture, les transports.

Il va de soi que, dans tous ces domaines, la décision nous échappe et que le conseil municipal ne peut difficilement qu'acquiescer, subir une décision ou retarder une échéance. Mais, en revanche, la solidarité devrait être plus importante sans oublier un appui technique plus conséquent. Alors faut-il laisser tomber, pratiquer la politique de la chaise vide et attendre que notre commune soit fusionnée avec une autre ou accepter les nouvelles règles du jeu, en imaginant des projets qui seront portés en partie par l'intercommunalité ? Faut-il se décourager ou se motiver encore davantage pour faire vivre notre village ? Moi j'ai choisi cette deuxième solution. Et vous ?

Je vous souhaite une belle année 2014. Qu'elle vous apporte santé et bonheur à vous et à tous vos proches.

Je vous souhaite aussi une bonne lecture de ce Badaou et remercie sincèrement mes deux conseillers municipaux, Annie Giraud et Serge Klutchnikoff, fidèles artisans de ce bulletin.

Votre dévoué
Henri Garcia

La vie scolaire en 2013

Carnaval sur le thème du cirque

Le 15 mars les petits de l'école maternelle du Castellet ont défilé dans les rues du village avec leurs déguisements colorés. Les élèves ont fabriqué eux-mêmes leurs costumes de clown. Ils ont emprunté les chaussettes de leur papa qui se sont transformées en chaussures rigolotes. Les papas, mamans et gens du village ont apprécié.



Un spectacle en langue provençale pour les enfants

Le 9 avril les écoliers de notre regroupement pédagogique se sont rendus à Forcalquier pour voir un spectacle en occitan « l'estrang estranger ». Cette initiative est particulièrement appréciable en ce qu'elle permet à de jeunes enfants d'avoir un premier contact avec la langue de leurs ancêtres.

Réforme des rythmes scolaires

Les DDEN (délégués départementaux de l'éducation nationale), enseignants retraités bénévoles, sont désignés pour quatre ans. Pour notre département, ils sont une soixantaine pour 174 écoles. Chaque délégué siège au Conseil d'école dont il a la charge. Les DDEN ont tenu leur assemblée générale, le 17 avril, en présence d'Henri Garcia maire du Castellet. M. Lalai, inspecteur départemental, est venu leur présenter la réforme des rythmes scolaires : la semaine de 24 heures d'enseignement maximum sera organisée sur 9 demi-journées avec classe le mercredi matin.

La journée de classe ne devra pas dépasser 5 h 30 d'enseignement, la demi-journée sera de 3 h 30 maximum et la pause méridienne durera au minimum 1 h 30. Le temps périscolaire sera organisé par la mairie avec possibilité d'élaborer un projet éducatif territorial. Cette réforme sera mise en place à partir du mois de septembre 2014 sauf dérogation. Les DDEN ont fait part de leur inquiétude avec les difficultés que vont rencontrer les municipalités, surtout en milieu rural. Les DDEN souhaitent avant tout défendre les intérêts de l'école publique pour le bien-être de l'élève.

Initiation au chant choral

Le 16 mai les petits sont allés chanter à Valensole avec d'autres écoles dont celle de Puimichel pour participer à une chorale. L'occasion pour nos chères têtes blondes de découvrir tout un aspect de la musique qui ne leur est pas forcément familier.

27 mai, prix des incorruptibles

Journée à Puimichel. Le matin les élèves et leurs camarades de Puimichel ont voté pour le « prix des incorruptibles ». Durant plusieurs semaines, les enfants ont eu à leur disposition une sélection de livres et ils ont voté pour leur ouvrage préféré. L'après-midi trois musiciens de l'ensemble Pythéas ont donné des explications sur le violon, la harpe et le violoncelle. Les enfants ont fait des dessins de ce que représentait pour eux la



Trois jours de découverte

Dix élèves de l'école maternelle du Castellet et douze de l'école élémentaire de Puimichel sont partis les 3, 4 et 5 juin pour un séjour découverte à Auzet sur le thème de la forêt et de la musique. Les enfants ont chanté et ont joué sur des instruments à percussion. Ils ont appris à reconnaître les arbres, surtout les résineux. Ils ont observé des traces d'animaux sur le sol et sur les troncs d'arbre. L'atelier jardinage avec plantation de choux et de betteraves a connu un beau succès. Les petits sont devenus des artistes en herbe en ramassant le plus d'éléments de couleur dans la nature pour réaliser des œuvres éphémères. Une belle randonnée de plusieurs heures avec pique-nique a clôturé ce séjour qui a permis aux petits de découvrir la vie en groupe et d'acquérir plus d'autonomie. Les deux enseignantes Sophie et



Ariane, à l'initiative de ce séjour, sont à remercier pour ces moments de partage à jamais gravés dans la mémoire de leurs élèves.

Un diaporama retraçant le séjour a été présenté lors de la fête des écoles, le vendredi 5 juillet à Puimichel.

Les écoliers ont préparé Noël

A l'image des petits lutins du Père Noël, les élèves de l'école maternelle du Castellet, encadrés par Sophie l'institutrice et Karine, ont fabriqué des décorations à grand renfort de colle, paillettes et peinture. Ces objets, ainsi que des gâteaux, ont été vendus par les enfants lors du marché du vendredi 20 décembre. Ce jour là, les écoliers de Puimichel et d'Entrevennes ont rejoint leurs camarades du Castellet pour donner un spectacle. Au programme, saynètes autour du thème du Petit Chaperon rouge, jazz et bien sûr chants de Noël.



Effectifs 2013-2014 des écoles

Seize bouts de chou sont inscrits à l'école maternelle du Castellet. Sophie Reymond l'institutrice et Karine Gouin les ont accueillis le 3 septembre, jour de rentrée, en rassurant les plus timides. L'effectif est réparti ainsi : 3 petite section, 7 moyenne section et 6 grande section. La cantine et la garderie sont assurées dès le plus jeune âge. Karine s'occupe des petits à la cantine et à la garderie. Virginie assure le transport entre Le Castellet et Puimichel pour les élèves du primaire, les deux écoles faisant partie du Regroupement pédagogique intercommunal dispersé.

À Puimichel l'école primaire compte seize élèves du CP au CM2 : 4 élèves en CP, 5 élèves en CE1, 2 élèves en CE2, 3 élèves en CM1 et 2 élèves en



CM2. Ces enfants ont été accueillis le jour de la rentrée par M. Recotillet, leur nouveau professeur des écoles. Nos deux écoles accueillent donc trente-deux élèves au total.

Recensement de la population en 2014

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Mais une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage exhaustif traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Conséquence : tous les habitants ne sont plus recensés la même année. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent désormais une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Mode opératoire

Votre commune recrute les agents recenseurs. Ces agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore avec une photo d'identité et signée par le maire de la commune. L'Insee les forme et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour avvertir de leur passage. Les agents se présentent ensuite chez les personnes à recenser pour distribuer les questionnaires, puis

viennent les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés. Après la collecte le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Puis votre commune envoie les questionnaires à la direction régionale de l'Insee. L'Insee procède alors à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public. Cette année, le recensement se déroule dans les 7000 communes de moins de 10 000 habitants concernées (donc au Castellet) du jeudi 16 janvier au samedi 15 février. M^{me} Lucette Civiletti est officiellement chargée de ces opérations en ce qui concerne Le Castellet et viendra vous contacter, accompagnée de son mari, Sauveur Civiletti. Les agents vont vous demander de remplir deux formulaires : une *feuille de logement* qui permet de recueillir des informations sur les habitations et un *bulletin individuel* pour chaque habitant.

Répondre au recensement est obligatoire, utile et citoyen

Sachez le, répondre au formulaire de recensement est obligatoire. Les chiffres obtenus par l'INSEE sont importants. Ils sont utilisés au niveau législatif comme par exemple pour calculer le seuil électoral (+ ou - de 1000 habitants) ou la taille du conseil municipal. Ils permettent également d'ajuster les budgets des collectivités locales ou de décider des aménagements dans les communes.

Débroussaillage : une obligation légale

Le débroussaillage des terrains des particuliers est essentiellement régi par deux articles du code forestier : L. 322-1-1 et L. 322-3. Cette loi a pour objet la sécurité de tous en créant des zones peu propices à la propagation du feu en cas d'incendie. Tout propriétaire d'un terrain doit donc veiller à maintenir ses terrains en état conforme à la législation. En cas de carence du propriétaire, le maire peut exécuter les travaux d'office aux frais de celui-ci. Si les intéressés n'exécutent pas les travaux prescrits en application de l'article L. 322-3, la commune y pourvoit d'office après mise en demeure du propriétaire et à la charge de celui-ci (art. L. 322-4, al. 1 c. for.). Les dépenses auxquelles donnent lieu les travaux sont des dépenses obligatoires pour la commune. Le maire émet un titre de perception du montant correspondant aux travaux effectués à l'encontre des propriétaires intéressés. Il est procédé au recouvrement de cette somme au bénéfice de la commune, comme en matière de créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine (art. L. 322-4, al. 2 c. for.). Le bon sens veut que l'on procède avant les périodes à risque, essentiellement l'été avec ses fortes chaleurs et la sécheresse que cela entraîne.

Élections : nouveautés importantes

Élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Les élections municipales françaises permettent le renouvellement des conseils municipaux des 36 680 communes françaises. Pour la première fois, les conseillers communautaires représentant les communes de plus de 1000 habitants au sein des intercommunalités à fiscalité propre seront également élus en même temps et sur le même bulletin, alors que les représentants des communes de moins de 1000 habitants seront déterminés par l'élection des maires et adjoints.

ATTENTION : n'oubliez pas votre pièce d'identité !

Le Castellet : scrutin majoritaire

La loi du 17 mai 2013 a modifié le mode de scrutin : Le Castellet ayant moins de 1000 habitants bénéficie du mode de scrutin majoritaire pluri-nominal avec panachage. Au premier tour, des candidats sont élus s'ils ont obtenu la majorité absolue et le vote d'au moins le quart des électeurs inscrits ; au second tour, la majorité relative suffit. Depuis la loi du 17 mai 2013, on ne peut plus être élu si l'on n'a pas préalablement fait acte de candidature. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au jeudi 6 mars 2014 à 18h00. En cas de déclarations de candidatures nouvelles au second tour, celles-ci sont déposées à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures.

Élection des maires et adjoints

Dans toutes les communes, le maire et les adjoints sont élus au scrutin secret parmi les conseillers municipaux, au cours de la première réunion du conseil municipal présidé par son doyen d'âge, et qui doit se tenir entre le vendredi et le dimanche qui suit l'élection complète du conseil.

Intercommunalités

Pour les communes de moins de 1000 habitants les représentants au conseil communautaire sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Il n'y a donc pas d'élection directe de leurs représentants au conseil de l'intercommunalité dont elles sont membres.

Justificatif d'identité OBLIGATOIRE !

L'article 31 du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013 impose désormais la présentation d'une

pièce d'identité pour voter quelle que soit la taille de la commune, alors que cette obligation n'était faite qu'à partir du seuil de 3 500 habitants, jusqu'alors. La carte électorale, seule, ne suffira plus. Les électeurs devront obligatoirement présenter l'un des justificatifs suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
 - 2° Passeport ;
 - 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
 - 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
 - 5° Carte du combattant chamois ou tricolore ;
 - 6° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo ;
 - 7° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
 - 8° Carte d'identité ou de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
 - 9° Permis de conduire ;
 - 10° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;
 - 11° Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet (loi n° 69-3 du 3 janvier 1969) ;
 - 12° Récépissé valant justification d'identité, délivré en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;
 - 13° Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur avec cachet de la commune.
- Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

La vie de la commune

Carnet blanc

- Le 3 août Henri Garcia a reçu le consentement mutuel d'Alan son fils et de Marie-Hélène Szadurski. Le oui a été prononcé en présence de David Garcia, Patrick Carpentier, Marie Colmin et Anne-Sophie Szadurski. Marie-Ange a interprété des chansons avec la chorale de l'amitié.
- Le 14 septembre Mickaël Guillermin et Laetitia Bélaïd se sont dit oui devant Henri Garcia... et Bénédicte, notre secrétaire et maman de la mariée, toute émue pour la circonstance ainsi que devant les témoins Florian Guillermin, Cédric Ozzello, Celym Bélaïd et Anissa Ikhlef.



Carnet rose

- Ema est née le 6 octobre à Tahiti où son papa et sa maman Thierry et Séverine Gouyette sont allés la chercher. Depuis son arrivée aux Itardes, Ema émerveille toute la famille.
- Juliana Di-Giovanni, venue au monde le 6 février, est la fille de Laetitia et la petite fille de Tony et Gisèle bien connus sur la place du Barri.
- Maël Klutchnikoff, né le 11 mars à Rennes, est le fils de Sylvaine et Nicolas, le petit frère de Paulin et Elsa, le petit-fils de Marie-Paule et Serge.
- Nolan est né le 29 mai. Il est le fils de Julie et Sébastien, le petit frère de Léana deux ans, et le petit-fils de Françoise Reboul.
- Clélya est née le 29 juillet. Fille de Celym Bélaïd et Adeline Garnier, elle est la petite-fille de Bénédicte notre secrétaire de mairie, qui est l'une des plus heureuses (et plus jeunes) mamies du village.
- Martin est né le 10 décembre. Il est le fils de Laëtitia et Thibault Peyrick, le petit frère de Jules et le petit-fils de Monique Peyrick.
- Antonin le premier bébé de Fabrice Lungo et d'Anaïs Mazzolèni est né le 12 décembre. C'est le deuxième petit-fils de Josiane et Christian Lungo et le troisième arrière-petit-fils d'Armande Lungo à Sainte-Tulle.



Carnet noir

- Le 14 mars le décès de Pierre Granier a causé un vif émoi dans le village. Né le 30 mars 1932 à Marseille, il a souvent séjourné avec son frère Robert chez sa grand-mère maternelle. Toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.



Nouveaux habitants

- M. et M^{me} Michel et Pascale Rémond au quartier des Itardes
- M. Arthur Aivazian et M. Xavier Carlier à la rue de l'Endronne
- M^{me} Pascal Danielle à la rue de l'Endronne
- M^{me} Del Pezzo Jeannette et son fils à la Coussière
- M. Cyril Gilly au Grand-Pré
- M^{me} Fontaine-Jacquet au quartier de Combe-Croix
- M. Chaumeron Bruno au quartier des Bachelas.
- M et M^{me} Dejouany Patrice et Marie, rue de l'Endrone
- M. et M^{me} Luc et Barbara Delbaere et leur fille Clélia au quartier Sainte-Anne
- M. et M^{me} Yannick et Isabelle Bassuel et leurs enfants Thomas, Clairine et Mélanie aux Itardes
- M. Cédric Josset et M^{me} Thiphrachanh Homdouangchay et leur bébé à la rue du Canal
- M. Sylvain Dolodon et M^{me} Charline Moinon et leurs enfants Axel et Emy au quartier du Vignaré
- M. et M^{me} Peirera Da Costa Marco et Aline et leurs enfants, impasse du Malhivert



Succès aux examens

- Margot Buisson, Logan Boutoille, Léa Dellavalle et Thomas Tsamen ont obtenu le brevet des collèges
 - Méline Bonnafoux a réussi le bac littéraire
 - Marie Mistral a passé avec succès le concours d'entrée à l'école d'infirmières
 - Lisa Curnier a réussi une licence Management des Organisations Développement Durable des Territoires Ruraux.
- Félicitations à ces heureux lauréats.



Baptême républicain

- Le 7 décembre à 11h15 Lélia Sevda, née le 1^{er} janvier 2004 à Roussé en Bulgarie, fille de Guillaume Dominique-Gabriel Bonnafoux et Isabelle Paule Reynaud, a reçu, par le maire Henri Garcia, le baptême civil afin de la placer sous la protection de la cité. Ses parents ont choisi François Louis Etienne Humbert et Anaïs Andréa Bonnafoux comme parrain et marraine, lesquels ont déclaré accepter la mission qui leur est ainsi confiée et s'engager sur l'honneur à suppléer les parents dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens pour le cas où ils ne seraient plus en mesure d'assurer cette protection.



Le Badaou essaie de collecter toutes les informations concernant les mariages, naissances, décès, arrivée de nouveaux habitants ou succès aux examens. Mais il est possible que des informations nous aient échappé et nous prions les familles concernées de bien vouloir nous en excuser.

Cours de provençal au Castellet

L'association Castellum, outre ses activités de maintien et de sauvegarde du patrimoine local de notre village, s'est engagée depuis trois ans dans la diffusion de la culture provençale bas-alpine (c'est toujours une forme de soutien du patrimoine) en proposant des cours de langue provençale. Ces cours ont lieu tous les mardis de 17 heures à 18 h 30 (hors périodes de vacances scolaires). Accessibles à tous les niveaux, des débutants jusqu'à ceux qui ont parlé la langue du terroir avec leurs parents et grands-parents, ces cours se veulent aussi un grand moment de convivialité. Chants, lecture de textes et exercices faciles font partie de l'enseignement prodigué bénévolement par Richard Magnan. Les conditions d'accès à ces cours sont toutes simples puisqu'il suffit d'être adhérent de Castellum et de régler une somme minimale de 15 euros par trimestre qui servent uniquement à défrayer Richard pour ses trajets en voiture puisqu'il vient spécialement pour nous des environs de Sisteron.

Même si les cours ont débuté, il est toujours possible de rejoindre les bancs de la salle des associations où se font les réunions hebdomadaires.

Avis aux amateurs !

Infos pratiques

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 -
E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison. Gratuit depuis le 1^{er} septembre 2013.

Ordures - Déchèterie

Ordures ménagères : ramassage lundi et vendredi matin (et mercredi matin en juillet-août). Les déchets doivent être enfermés dans des sacs déposés dans les conteneurs. Tri du plastique, verre et papier au point tri. Déchèterie ouverte les mardis (9 h à 12 h) et vendredis (14 h à 17 h), et les premiers samedis du mois (9 h à 12 h).

Horaires scolaires

Puimichel : 8 h 20 à 11 h 30 et 13 h 05 à 16 h 15
Le Castellet : 8 h 35 à 11 h 45 et 13 h 20 à 16 h 30

Cantine

Cantine du Castellet assurée par Karine Gouin et Marie-Pierre Franchet ; celle de Puimichel par Virginie Plauchud. Prix du repas : 3,20 €

Transport scolaire gratuit

Virginie Plauchud assure le transport scolaire.
7 h 45 : 1^{er} voyage Le Castellet - Puimichel
8 h 15 : 2^e voyage Le Castellet - Puimichel
8 h 30 : Puimichel - Le Castellet (maternelle).
Les enfants sont accueillis par Patricia Giordano le matin et le soir entre les deux voyages.

Garderie

La garderie est assurée par Karine Gouin de 8 h à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 heures au Castellet.
Tarifs : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre (un enfant), 80 € par trimestre (deux enfants).

Infos par mail

Les personnes souhaitant recevoir les informations municipales, sont priées de communiquer leur adresse mail au secrétariat de la mairie :
mairie.lecastellet@orange.fr

Téléphones utiles

Gendarmerie : 04 92 78 60 09
Pompiers : 18 ou 112
Urgences SAMU : 15
Centre anti-poison Marseille : 04 91 75 25 25
Taxis :
- Alizés : 04 92 78 70 67
- Boudouard : 06 08 71 15 49
- Conte : 04 92 79 83 75
- Frank : 04 92 79 91 03
- Bernard : 04 92 71 19 93
Ambulances :
- Alizés : 04 92 78 70 67
- Frank : 04 92 79 91 03
- Siri Gérard : 08 00 59 90 09
Médecins :
- Rambert-Er-Travers : 04 92 78 60 27
- Boffety-Saez : 04 92 79 93 87
- Amphoux, Karpoff : 04 92 79 93 87
- Jourdan : 04 92 78 74 96

Pharmacies :
- Toche : 04 92 78 60 46
- Vittenet : 04 92 78 71 73
Infirmiers :
- Petit David : 06 09 07 27 66
- Bondil -Doyen : 04 92 75 35 31
- Maugez-Blanc-Vicari : 04 92 75 35 31
- Bouchet Cécile : 06 22 34 06 20
- Autric - Izard - Bremond : 04 92 79 86 77
- Cabinet Conseil - Lamy : 04 92 74 39 09
- Cano Joël : 04 92 79 80 98
- Geissner Bruno : 09 71 38 00 52
- Motius Monique : 04 92 79 80 98
- Myers Anne-Laure : 04 92 79 80 98
Kinésithérapeutes :
- Deforges - Roux-Decima : 04 92 79 94 82
- Santucci-Albrici : 04 92 79 94 82
- Devillières Francis : 04 92 78 61 98
- Garnier Fabrice : 09 65 31 62 83
- Joselet Joëlle : 06 72 87 84 62
- O.R.K.I. (SCM) : 04 92 78 61 98
- Tirez-Panabières : 04 92 78 61 98

Chats errants : poursuite de l'opération

Depuis 2009 une campagne contre la prolifération des chats errants a été engagée par la municipalité grâce à une convention signée entre la commune, l'association AEVANA et le cabinet vétérinaire d'Oraison. Cette campagne est assurée essentiellement par Sauveur Civiletti aidé par Bernadette Giraud. Cette campagne de stérilisation a été largement couronnée de succès : aujourd'hui le village est quasiment débarrassé de ce problème. Il ne faut pas pour autant relâcher la vigilance. N'hésitez donc pas à contacter Sauveur Civiletti si vous repérez des chats errants dans votre quartier.

Sauveur Civiletti : tél. 04 92 79 62 94
port. 06 72 45 68 91



Site Internet du Castellet

Votre site internet



Une question ? Pour la réponse... CLIQUEZ !

- Une question sur l'histoire de votre village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les horaires d'ouverture de la mairie ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les origines de noms des rues du village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les armoiries du Castellet ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les pierres aux angles des maisons ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur le prix de l'eau potable ou sur la déchèterie ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les lavoirs, les fontaines ou sur l'église du village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur le conseil municipal ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les expositions réalisées ces dernières années ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur ... ? Pour la réponse, CLIQUEZ ! CLIQUEZ ! CLIQUEZ ! CLIQUEZ !

www.le-castellet.fr

La vie du village en 2013

Une cuisine neuve

Fin 2012 nos employés communaux avaient remis à neuf la salle polyvalente du village. Il ne restait plus qu'à rénover une cuisine vétuste pour donner à cette salle multi-activités un aspect et une fonctionnalité dignes de ce qu'on attend aujourd'hui d'un équipement moderne. La mairie a effectué les achats de matériel ménager nécessaires (frigo, four, plaque de cuisson, évier, plan de travail, etc.) et nos employés se sont remis au travail pour refaire les murs, les travaux d'électricité, le plafond (isolation et étanchéité comprises) et donner le coup d'éclat final avec la peinture et le carrelage du sol et des murs.



La pastourala de la Valèia

Le 6 janvier l'Éden d'Oraison, à l'instigation des associations Lei Fièllouè d'Oraison et Castellum du Castellet, a présenté une fable de Noël, *La Pastourala de la Valèia*, écrite en 1932 par Germaine Waton de Ferry. Tout se passe dans la vallée de l'Ubaye. L'Escola de la Valèia, de Barcelonnette, avec une quarantaine d'acteurs de 6 à 90 ans, a su captiver une salle pleine de spectateurs convaincus, avec cette histoire naïve articulée autour de Vinasse, Gustas et Chiquet, trois chenapans noctambules avinés, qui servent de fil rouge au spectacle et qui voient défiler tous les vieux métiers locaux du début du siècle dernier. Cette pastorale reprend les airs de vieux Noël de la Haute-Provence et de Barcelonnette.



Dans la DLVA

ILO a disparu le 31 décembre 2012 pour faire place dès le 1er janvier 2013 à la communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon (DLVA). Les 145 délégués des 26 communes se sont réunis pour la toute première fois le 6 janvier dernier afin d'élire le conseil d'agglomération. Bernard Jeanmet-Peralta, maire de Manosque, a été désigné comme président, et Jacques Échalon, ancien président d'ILO, comme premier vice-président. Notre maire, Henri Garcia, devient lui aussi l'un des trente-huit vice-présidents de la structure.



Les vœux du maire

Le 26 janvier, Henri Garcia, le maire du Castellet, a présenté ses vœux à la population, en présence des élus de la DLVA. Ce fut l'occasion de revenir sur le bilan de l'année précédente, mais aussi de présenter le fonctionnement de cette nouvelle structure, la DLVA, et d'expliquer les projets en cours, à court et moyen terme, soit lancés par la commune seule, soit appuyés par la communauté d'agglomération.



Travaux à Combe-Croix

C'est une nouvelle constante que le travail des employés communaux ne se limite plus au nettoyage des rues et au ramassage des ordures. Avec une population accrue depuis une dizaine d'années, il faut des services étendus afin de réagir rapidement pour le bien-être de tous et pour économiser par rapport à l'intervention de sociétés externes. Ainsi fin janvier des travaux urgents ont pu être effectués dans le quartier de Combe-Croix avec la participation de nos employés communaux et l'intervention de la tractopelle de la communauté d'agglomération.



Chœur départemental

Le 3 février notre salle polyvalente accueillait, comme c'est souvent le cas, une répétition du chœur départemental des Alpes-de-Provence placé sous la direction du chef Jean-Emmanuel Jacquet. avec plus d'une quarantaine de choristes. Au programme de ces répétitions, le Requiem de Mozart, destiné à être interprété en concert au cœur de l'été, le 17 juillet 2013, à la cathédrale de Riez. Cette ultime œuvre de Mozart n'avait pu être achevée par le maître et avait été terminée par certains de ses élèves.



Des buses à Laga

Tous les ans la départementale conduisant du Castellet à Puimichel était régulièrement inondée et recouverte de boue à chaque épisode fortement pluvieux au droit du vallon de Laga. Pour supprimer ce désagrément, le département a réalisé des travaux pour installer, début février, une buse sous la chaussée de façon à permettre l'écoulement naturel des eaux jusque vers le torrent de Puimichel. Ainsi les risques de dérapage ou d'aquaplanage sont très fortement limités.



Sortie ski aux Orres

Le 9 février, le comité des fêtes du Castellet avait organisé sa traditionnelle sortie hivernale vers la station de ski des Orres. Des pains au chocolat et des boissons dans le bus le matin et des gâteaux au retour ont permis d'abrèger le trajet. À l'arrivée un invité inattendu : le froid (18° au-dessous de zéro) ! Pourtant la trentaine de participants des trois villages du val de Rancure se sont précipités vers les remontées mécaniques et les non-skieurs ont profité, eux, des autres charmes de la station. Une super journée!



Neige de février

Comme Météo France l'avait prévu et annoncé, la neige n'a pas manqué son arrivée sur le village du Castellet dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 février. En tout une grosse dizaine de centimètres d'une neige bien épaisse et collante ! Et bien entendu des paysages complètement différents de ce qu'on voit au cours de l'année. Heureusement Benoît Gouin, d'un coup de lame, a dégagé les rues du village et la portion de départementale sur la commune.



Travaux et écobuage

Le travail de nos employés communaux... suite de la rubrique au fil des mois ! Profitant des belles journées du printemps, ils ont parfaitement sécurisé le chemin des Itardes, remplissant les trous de béton



pour une meilleure accroche des pneus de voitures. En même temps ils ont pratiqué de l'écobuage pour dégager les rives et les talus des herbes folles et des broussailles, au bord des routes mais également le long des canaux d'arrosage, cela participant de l'entretien régulier du village.

Que d'eau !

Entre les chutes de neige tardives de la toute fin de l'hiver et les giboulées normales de mars l'eau n'a pas manqué cette année. Au point que notre cher Rancure a coulé comme rarement. D'Entrevennes ou de Puimichel sont venues de belles quantités d'une eau certes boueuse, mais d'une eau précieuse qui s'est fait le plaisir de remplir nos nappes phréatiques. Même le pont roman, à Oraison, était tout guilleret de permettre la traversée d'un vrai cours d'eau et non plus d'un lit de galets à sec. Promesse d'un été sans sécheresse !



Remise en état

Fin mars nos employés avec l'aide de la tractopelle de la communauté d'agglomération, ont assuré le déblaiement de toute une partie de l'espace d'un chemin au quartier des Itardes. Après les fortes pluies hivernales et du début du printemps, ce passage s'était en effet fortement ravinée de sorte que les véhicules des résidents du quartier avaient grande peine à passer sans s'embourber ou patiner dans les amas de graviers et de terre, créant ainsi une gêne pour tout le monde. Il a donc fallu aplanir le terrain, le niveler et ensuite, là aussi, couler du béton pour maintenir un passage facile. Ainsi, au total, ce sont plusieurs endroits des chemins des Itardes qui ont été remis en état à la satisfaction générale.



Petites fleurs

Mars-avril, un temps magnifique, le soleil pointant le bout de son nez, et c'est toute la nature qui renaît... Une nature luxuriante, avec des verts tendres ou profonds et avec des dizaines de couleurs fraîches ou chaudes en fonction des espèces florales. L'an dernier nous avons admiré les coquelicots d'un champ situé aux côtés de l'oratoire Saint-Marc, dans le quartier des Itardes. Cette année nous sommes émerveillés avec des centaines de fleurs bleues et blanches apparues dans la rue des Jardins qui porte si bien son nom.



Pâques et embacles

Le 30 mars dernier, veille de la fête de Pâques, la départementtale allant du Castellet à Puimichel a de nouveau été inondée. Cette fois-ci le problème ne pouvait venir du vallon de Laga tout fraîchement sécurisé par la buse installée sous la chaussée. En fait avec les fortes crues du torrent, des arbres cassés ou déracinés sont venus se bloquer les uns contre les autres pour créer des embâcles obstruant le lit naturel du torrent de Puimichel, d'autant que des pierres et de la boue empêchaient l'écoulement naturel de l'eau. Heureusement la tractopelle est une nouvelle fois intervenue dans l'urgence.



Embellissement

Vous connaissez tous les trois panneaux d'affichage du village situés, le premier sur la place du Barri, le second au niveau du cimetière et le troisième au quartier des Itardes. C'est là que vous trouvez régulièrement toutes les informations que peuvent vous faire passer la mairie, la communauté d'agglo, les associations du village ou des villages voisins, ainsi que les annonces de manifestations ponctuelles. Comme ces panneaux lui paraissaient bien anonymes et austères, Michel Mazzaro, notre forgeron local (également époux d'Agnès du restaurant le Grand-Pré), a décidé de réaliser des panneaux signalétiques, en écrivant au plasma (tout le monde ne dispose pas de ce genre de stylo à la maison !) le nom de notre village. Nos employés municipaux se sont ensuite dépêchés de mettre ces trois panneaux en place. Que Michel trouve ici nos remerciements et le témoignage de notre reconnaissance pour ce travail bénévole et désintéressé.



Théâtre au Grand-Pré

Comme l'an dernier Agnès Mazzaro avait invité la compagnie Lumière d'Étoiles le samedi 5 avril, pour présenter aux Castellians en avant-première son tout nouveau spectacle, *La Quête*. Dans une ambiance festive après l'apéro soupatoire, la quinzaine d'acteurs et techniciens de cette association théâtrale oraisonnaise a conquis son public. avec un spectacle tiré d'une série télévisée française. *La Quête* est une suite de saynètes enchaînées à un rythme endiablé mettant en scène les chevaliers de la Table ronde autour d'Arthur, Merlin et la Dame du Lac, entre autres. Situations cocasses, dialogues burlesques et réussite totale !



La transhumance

Samedi 20 avril Le Castellet a accueilli André Combe pour une conférence-débat sur la transhumance avec un film de Charly Baile et René Mannent *Les grandes transhumances*, décrivant le parcours des grands troupeaux, la vie des bergers et la difficulté des voyages avec la traversée des bourgades et villages, avec la circulation automobile,



avec les longues heures de marche, les arrêts pour la nourriture des hommes et des bêtes et le temps du repos nocturne. Mais aussi l'émerveillement des paysages qui défilent lentement au rythme des jours et des semaines. Et puis ce temps de grâce près des hautes cimes, là où l'herbe est plus verte, l'eau plus cristalline et l'air plus pur. Après la projection cet ancien berger, également apiculteur et oléiculteur, donc homme de la nature, a su animer le sujet avec enthousiasme, clarté et humour.

Fête de l'Ascension

La traditionnelle fête de l'Ascension organisée tous les ans au Castellet par le Comité des fêtes a été cette année encore un succès. Pour cette édition 2013 la messe a été célébrée non pas en l'église Saint-Pierre, mais en plein air au quartier des Itardes à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction de l'oratoire Saint-Marc (voir l'article suivant consacré à cette inauguration). Puis à midi tout le monde s'est retrouvé sur la place de la mairie pour le non

moins traditionnel pot de l'amitié offert à la population. Cette fête de l'Ascension est l'occasion d'un concours de pétanque, le challenge René Barras, remis en jeu chaque année pour cette fête. Le lendemain, vendredi 10 mai, les festivités se poursuivaient au restaurant Le Grand Pré avec le concours de jeu provençal – la "longue" comme on dit chez nous. Et à midi boulistes et gens du village prenaient place sur la terrasse et à l'intérieur du Grand Pré pour un aïoli très attendu et tout aussi délicieux que les années précédentes.



Inauguration

Le projet de reconstruction de l'oratoire du quartier des Itardes a été lancé par l'association Castellum il y a plusieurs années. Les travaux ont été effectués par une poignée de bénévoles de l'association sur des plans établis par notre historien et architecte local André Laurent. Ces plans ont eu pour objectif d'être fidèles au plus près à l'édifice que les anciens du village avaient connu dans leur enfance, déjà dans un état de semi-ruine. Les souvenirs d'André Laurent et de Clément Giraud (interview de fin 2005) étaient tout-à-fait concordants sur la description. Le lieu de la reconstruction a, lui, été choisi aussi au plus près de l'ancien emplacement (édifice recouvert en 1975 lors de la construction de la déviation) sur un terrain appartenant à Annie Giraud.

L'inauguration de cet oratoire dédié à saint Marc avait été programmée pour le 9 mai 2013, en concertation avec tous les acteurs de l'événement. D'abord l'association Castellum à l'initiative de la reconstruction de cet édifice religieux appartenant au patrimoine de notre village, ensuite la mairie qui a aidé l'association dans sa réalisation, puis le comité des fêtes du Castellet qui organise traditionnellement



Nos employés ont auparavant aménagé l'aire avec une table et des bancs et Michel Mazzaro a réalisé gracieusement une potence porte-fleurs.

tous les ans la fête de l'Ascension et qui a permis de relier ces événements et enfin bien évidemment le curé de notre paroisse, le père Pierre-Jean Grange, qui a accepté de célébrer la messe de l'Ascension sur l'esplanade de l'oratoire et de bénir celui-ci à l'issue de son office. Après cette bénédiction, Annie Giraud a rappelé l'historique de la reconstruction et notre maire Henri Garcia a souhaité qu'il soit un lien pour tous les Castellians.



Répétition-concert

Suite des festivités de l'Ascension au Castellet : le Chœur des Alpes de Provence avait choisi l'église Saint-Pierre comme cadre de répétition générale pour le Requiem de Mozart. Avec l'accord de notre curé, les choristes ont donc investi le chœur de notre église ce samedi 11 mai à 17 h 30 pour offrir au public du village une œuvre exceptionnelle. Bien sûr comme lors de toute répétition l'œuvre a été souvent interrompue par le chef, Jean-Emmanuel Jacquet, pour donner des directives, des précisions, des corrections dans l'interprétation des différentes voix. Une découverte impressionnante pour les amateurs qui bien souvent n'imaginent pas la somme colossale de travail pour le calage d'une représentation. Notons que le pianiste habituel, Marcus Maitrot indisponible a été remplacé au pied levé par Laetitia Alliez. De même parmi les solistes la mezzo Cécile Meltzer a été remplacée par l'épouse du chef Rozaline Jacquet. La soprano Catherine Bocci, le ténor Mathias Manya et la basse Guillaume Barralis étaient les autres solistes. Une nouvelle fois notre église a résonné au chant de cette œuvre de Mozart.



Que d'eau (encore !)

Décidément quelle année bien arrosée ! On peut même dire arrosée au-delà de toutes les espérances... Et pour être vraiment sincères, on peut ajouter : ras le bol ! Car fin mai de nouvelles pluies diluviennes ont fait grossir nos impétueux cours d'eau que peuvent être le Rancure et le torrent de Puimichel. Ils ont même grossi au point qu'ils ont débordé en plusieurs endroits et qu'ils sont passés au-dessus de la buse du chemin de la déchèterie.



Un village accueillant

Grâce au bon goût de nos employés, le village du Castellet peut se targuer d'être accueillant. Bien sûr vous savez tous que c'est le plus beau village du monde (puisque nous lui avons décerné cette distinction à l'unanimité), mais vous êtes aussi sûrement satisfaits du soin apporté aux espaces verts de la commune. En particulier avec les plantations bisannuelles dans les jardinières situées un peu partout, mais aussi avec les fleurs en pleine terre. On peut donc crier «*Fiers d'être Castellians* » !



Déblaiement

Début juin nos employés et Jean-Marie Angelvin aux commandes de la tractopelle, ont effectué le déblaiement de toute une partie de l'espace arrière d'une maison appartenant à la commune. Avec les fortes pluies hivernales, la colline située au nord de



cette maison s'était fortement ravinée et un éboulement de terre et de pierres s'était produit. La mise en sécurité a nécessité le nettoyage complet de l'espace enseveli et la construction d'un mur de soutien du flanc de la colline. Ces travaux de maçonnerie ont été effectués une nouvelle fois par nos employés communaux sans l'intervention d'une société privée.



À la ferraille !

Après avoir débarrassé le quartier des Itardes de l'épave d'une caravane demeurée depuis des années dans le jardin d'une résidence communale, nos



employés ont envoyé à la ferraille une deuxième épave, celle d'une vieille Deuche fourgonnette. Direction le conteneur pour objets métalliques de notre déchèterie. Heureusement que le village est bien équipé pour la récupération !



L'agglomus de la DLVA

Le 10 juin, la place du Barri a été l'objet d'un étonnant et inhabituel remue-ménage provoqué par la présence de l'agglomus de la DLVA. Cet événement avait pour but d'informer les usagers de la nouvelle agglomération DLVA. La DLVA, c'est quoi ? Cette question et les autres que vous avez pu vous poser étaient l'occasion de réponses précises par les représentants de la DLVA sur des sujets comme le prix de l'eau, l'éclairage public ou bien encore les actions à venir proposées par cette nouvelle entité. Cette rencontre voulait se faire au plus près des usagers pour rester à l'écoute de chacun. Malgré des oppositions manifestes, le but a été atteint.



Séniors à l'hippodrome

Suivant une tradition maintenant bien ancrée, les municipalités de l'ex-communauté de communes ILO ont de nouveau organisé le 21 juin dernier une rencontre des séniors de tout le territoire sur l'hippodrome d'Oraison. Fidèles à leurs habitudes les maires de ces communes ont donc poursuivi leur effort pour faire partager des moments de convivialité à tous les anciens qui habitent pratiquement côte à côte et qui n'ont pas forcément l'occasion de se retrouver au cours de l'année. Après des discours de bienvenue, un immense apéritif d'honneur était offert à tous les participants au son d'une vieille mécanique jouant des rengaines rappelant leur jeunesse aux auditeurs. Et sous les grands barnums de la DLVA, les tables accueillaient les participants par affinités. Pour ceux qui n'avaient pas prévu le repas tiré du panier, une association oraisonnaise proposait des grillades diverses. Et pour terminer la journée d'autres animations étaient disponibles comme d'esquisser quelques pas de danse au son de la vielle, ou entamer une partie de pétanque...



Dernière répète

Le 7 juillet, soit dix jours avant le concert prévu à la cathédrale de Riez, le Chœur des Alpes de Provence est de nouveau venu investir la salle polyvalente du Castellet pour son ultime répétition du *Requiem* de Mozart, avec cette fois une soixantaine de choristes. Cette fidélité s'explique par la politique municipale de soutien aux associations, culturelles comme c'est ici le cas (mais aussi aux associations à caractère social pour d'autres) par ses subventions. Pour tous renseignements sur le calendrier de cet ensemble : atelierchoral04@orange.fr



Entretien à Laga

Décidément les violents orages du début de l'année et les fortes descentes de torrents dans les différents vallons du bassin de Rancure auront eu de nombreuses conséquences. Par exemple la buse nouvellement installée (depuis six mois environ) au débouché du vallon de Laga s'est retrouvée obstruée par la boue et les nombreux cailloux descendus des hauteurs au point de ne plus laisser passer qu'un filet d'eau. La DDT a dû intervenir pour curer le passage et faciliter l'évacuation.



Élagage

Renaud Machu a été embauché par la mairie pendant la période des vacances d'été pour aider les employés communaux pendant leurs vacances respectives de façon à ce qu'ils soient toujours au nombre de deux. Il a ainsi pu prendre la mesure des différents travaux qui entrent dans le champ de compétences de nos employés communaux et il a pu s'initier à nombre d'entre eux, sous la tutelle de Franck ou de Patrick selon les périodes. Outre le ramassage des ordures ménagères, le nettoyage des rues et places du village, l'entretien des espaces verts et des plantations de fleurs (avec la nécessité d'un arrosage régulier et bien dosé en cette période estivale, il a pu goûter à différents autres travaux moins courants, comme d'élagage de certains arbres. Tout spécialement d'un micocoulier dont les branches trop longues menaçaient la toiture de la maison d'un particulier dans la rue de la Patouille. Un exercice rondement mené en compagnie de Franck. Et lorsque les branches ont été coupées ? Eh bien, il faut les enlever !



Chemin de Laga

En ce début d'août plusieurs jours de travaux mettant une fois encore en jeu la tractopelle de la communauté d'agglo ont permis de réparer les outrages des mauvaises conditions météo des périodes précédentes, en particuliers les dégâts causés aux chemins de terre par les pluies diluviennes de l'hiver et du printemps. Le chemin de Laga, une nouvelle fois depuis les installations de grandes superficies de panneaux photovoltaïques, avait été fortement dégradé et a nécessité le nivellement de sa surface avec rebouchage des trous.



Un mûrier en moins

Mi-août, c'est un mûrier mort qui a été abattu, tronçonné et déraciné, au carrefour du chemin menant au cimetière. Depuis quelques années les mûriers ne cessent de disparaître dans le village, victimes de leur âge et peut-être aussi d'un manque d'entretien. C'est avec eux une forme de patrimoine qui disparaît puisque ces arbres ont marqué une longue période d'élevage du ver à soie. Leurs feuilles constituaient le seul aliment que ces petites bestioles avalaient pour restituer en contrepartie les précieux cocons envoyés ensuite dans les filatures lyonnaises.



Parcours historique

Pour l'année 2013 l'association Castellum, après avoir mené à terme la reconstruction de l'oratoire Saint-Marc au quartier des Itardes, a poursuivi le projet de parcours historique à travers les rues du village lancé quelques années plus tôt avec une plaque pour Edmond Humeau puis une autre pour René Barras. Dix nouvelles plaques commémoratives viennent d'être apposées sur des façades et rappellent ainsi aux Castellians et aux visiteurs la richesse du passé d'un petit village bas-alpin. Ces plaques sont orientées sur plusieurs axes : soit elles mettent à l'honneur des personnalités, soit elles expliquent des événements historiques, soit encore elles rappellent le passé de certaines constructions. Parallèlement une exposition, développant les thèmes de ce même parcours historique et insistant un peu plus sur les détails, était visible dans la salle polyvalente... avec quelques sujets qui seront l'objet d'une deuxième tranche de pose de plaques dans les années à venir.

Par ailleurs, du fait que Castellum travaille à l'édition d'un second ouvrage d'André Laurent sur le patrimoine historique de notre village, c'était pour André l'occasion de lancer la souscription pour ce nouveau livre (après celui ayant pour sujet les Fontaines et Lavoirs du Val de Rancure) intitulé *De Castellum à Castellet - Parcours au Fil du temps*. À 18 heures, ce 10 août, comme prévu, commençait l'inauguration de ce *Parcours historique* devant un nombreux public. De part et d'autre du maire Henri Garcia et du conseiller général Serge Sardella, le président de Castellum Serge Klutchnikoff et le président d'honneur André Laurent ont expliqué l'événement.

Sakina, une enfant du village, apporta alors au maire Henri Garcia l'outil de l'inauguration pour couper le ruban bleu-blanc-rouge et en distribuer ensuite des morceaux en souvenir à l'assemblée.

Commença ensuite une visite en groupe de ce parcours historique avec un arrêt explicatif devant chacune des douze plaques signalétiques de cette première tranche.

Certaines de ces plaques expliquent la construction de l'église et de son clocher, d'autres commémorent des personnalités du village comme le couple Itard, René Barras, Edmond Humeau, Antoine-Frédéric Barras ou Louis Laurens chimiste et pharmacien réputé à son époque. D'autres encore font référence à des faits divers : face à l'Humeaudière des républicains furent assassinés en 1796 par des



royalistes exaltés. Ou bien ailleurs dans le village une plaque rend hommage aux insurgés de 1851 qui s'élevèrent contre le coup d'État de Napoléon III et furent condamnés pour cela.

Enfin ce parcours historique se termina devant l'ancien moulin à huile du Castellet... où avait été dressé entre-temps un apéritif soupatoire *manja dré*.

Comme chaque année les participants et les exposants de la foire artisanale purent apprécier ce buffet bien garni avec ses tables remplies d'anchoïade, de tapenade, de caviar d'aubergine, de toutes sortes de légumes et de sauces diverses... mais aussi de charcuteries, puis d'un bel assortiment de fromages avant que n'arrivent les tartes comme dessert pour un repas complet.

Et bien sûr pour faire descendre tout cela il fallait bien des jus de fruits, des sodas, ainsi que la désormais classique marquise devenue le symbole des manifestations de Castellum.

À côté de cela un peu plus d'une vingtaine de stands d'artisanat d'art ont ensuite permis au public de prolonger longuement la soirée pour la fameuse *Nocturne d'été* du Castellet au son de l'orgue de barbarie et de chants modernes ou nostalgiques repris par une partie du public.



Une place handicapé

Mi-août notre jeune recrue temporaire, Renaud Machu, a mis ses talents au services de la commune. C'est lui-même qui a réalisé un pochoir pour matérialiser la place de stationnement pour les handicapés qui était réservée sur le parking du quartier des Bernards mais qui n'avait jusqu'alors jamais été dessinée au sol. Personne ne pourra plus se tromper désormais et prendre la place d'un handicapé... à moins, comme dit la formule, de « prendre aussi son handicap ».



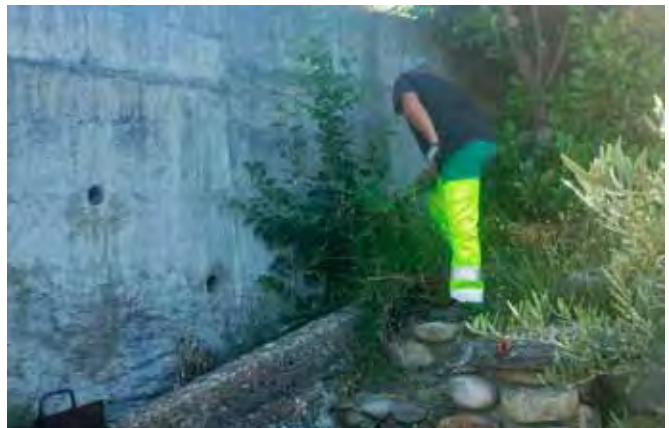
Canadiens au Castellet

19 août, place de l'Église : Joan Pawnee et son compagnon Robert Seven Crows, poètes, conteurs, musiciens... et charmeurs canadiens, ont transporté quelque 80 spectateurs dans un monde où l'Humain se confond avec l'Animal, le Végétal et le Minéral et où tout devient harmonie, avec des contes simples et généreux, au son du tawegan, le tambour traditionnel en peau de cerf. Cette soirée s'est déroulée dans le cadre des 8^{es} Rencontres de la parole organisées avec le soutien du Conseil général.



Curage d'un canal

L'entretien des parties communes est l'une des missions de nos employés communaux pour le bien-être de tous. Dans le quartier de Sainte-Anne un canal était obstrué depuis de nombreuses années, une autre partie tubée pour passer sous un chemin était complètement bouchée, de sorte que certains propriétaires ne voyaient pas arriver l'eau du canal chez eux. Un peu de sueur, un peu de bonne volonté et c'est chose réparée.



Nettoyage de la buse

C'était un peu couru d'avance : après toutes les fortes chutes de pluie de la première moitié de l'année qui avaient grossi notre cher Rancure, des branches, des troncs d'arbres mais aussi des tonnes et des tonnes de galets avaient roulé au fond du lit, obstruant en grande partie la buse située au bas de la route de la déchèterie. Qu'à cela ne tienne, début septembre, nos employés (et l'éternelle tractopelle) ont désengorgé le passage et remédié à la situation.



25 ans des Fileuses

Le 15 septembre le groupe ami des Fileuses d'Oraison, présidé par Colette Beaudun, fêtait les 25 ans de son renouveau. En effet c'est en 1988 que quelques passionnés joignaient leurs compétences et leur motivation pour faire renaître cette ancienne association oraisonnaise de maintien de la mémoire, du patrimoine et des traditions (avec des animations folkloriques au passage) qui s'était éteinte pendant quelques années. Bon anniversaire et bon vent !



Débroussaillage

Le débroussaillage est une obligation légale, ainsi que nous le rappelons par ailleurs dans ce même bulletin, pour tous les propriétaires afin d'éviter les risques d'incendie. Notre commune n'a pas dérogé à ses obligations et nos employés communaux se sont attelés à la tâche sur une parcelle de terrain des Itardes proche de nouvelles habitations. Profitant de bonnes conditions météo, mi-septembre, ils ont complètement dégagé la parcelle.



Collégiens marseillais

Comme l'an dernier, le maire du Castellet a accueilli des élèves de troisième du collège Edgar Quinet de Marseille dans les locaux de la mairie. Les collégiens ont été très attentifs aux explications données par Henri Garcia sur le fonctionnement d'une commune. Trois professeurs, Stéphane DiMattéo, Sandrine Roger et Laure Garcia, castelliane d'origine, accompagnaient les collégiens. Après une visite du réseau d'eau potable et une collation sur place, élèves et enseignants se sont rendus à la Bastide de Castel pour voir le fonctionnement d'un centre équestre.



Cadeau pour Castellum

Le 12 octobre 2013 l'association Castellum tenait son assemblée générale dans la salle polyvalente en présence d'une grande partie des membres de l'association. Après le rapport moral du président Serge Klutchnikoff et le rapport financier de la trésorière Mireille Machu, la secrétaire, Annie Giraud, a fait un bilan humain de l'association, reprenant le compte des membres que l'association a eus depuis sa naissance en 2006. Après les explications données par le président d'honneur André Laurent sur son projet de livre, le maire, Henri Garcia, a créé la surprise en amenant un cadeau pour l'association : des vestiges découverts au quartier des Itardes lors des travaux d'aménagement d'un logement communal. Tout indique qu'il s'agit des restes de l'ancien oratoire Saint-Marc. Et comme toutes les années l'AG s'est poursuivie par un apéritif offert à tous les membres présents et par un repas – payant lui – qui permet à l'association d'arrondir un peu ses comptes...



Nettoyage des bassins

Mi-octobre les Castellians avaient été prévenus : l'eau du village serait coupée plusieurs heures la nuit pour permettre aux équipes de la DLVA, aidées par nos employés communaux, d'assurer un nettoyage complet des deux bassins d'eau de la commune. Cette coupure de quelques heures, vécue comme une gêne par certaines familles, a au contraire été accueillie avec confiance par la majorité de la population puisqu'il s'agit d'une mesure d'hygiène essentielle garantissant la qualité de l'eau distribuée aux robinets. Une eau potable d'excellente qualité !



Un nouvel employé

Le conseil municipal a jugé opportun de profiter des contrats emplois d'avenir pour prévoir le remplacement de Patrick Roche qui doit prendre sa retraite en octobre 2014. Renaud Machu, un enfant du village a été embauché pour un contrat à durée déterminée de trois ans résiliable chaque année. L'État finance 75% de son salaire. Renaud a donc signé son contrat avec le maire Henri Garcia et les deux conseillères de la Mission Locale, Laurence Bonnafoux du service entreprise et Marie-Claire Bataille conseillère emploi.



Castagnade en novembre

Le 2 novembre les Fileuses et Castellum ont proposé une veillée aux châtaignes accompagnées d'un petit vin chaud. Tout cela sous le charme d'une conteuse d'exception, Claudette Occelli-Sadaïllan, majorale du Félibrige. Une cinquantaine de participants se sont régalés. Musique et danses pour finir...



Repas des séniors

Comme tous les ans la municipalité a invité les séniors à un repas convivial au restaurant Le Grand Pré. Et comme à l'habitude les Castellians ont répondu présents avec enthousiasme à cette initiative permettant à tous de se rencontrer dans une ambiance détendue et amicale. Après l'apéro de bienvenue et quelques mots d'accueil du maire Henri Garcia, les participants ont pu déguster quelques plats savoureux mitonnés par Angès et son équipe.



11 novembre 1918

Alexandre, Clairine, Fabio, Thomas et Mélanie sont des enfants du Castellet de 2013. Près d'un siècle après la guerre de 14-18 ils sont venus rendre hommage aux huit Castellians qui ont perdu la vie durant ce terrible conflit. Une délégation de la FNACA d'Oraison avec à sa tête M. Latil a déposé une gerbe devant la stèle du monument aux morts avant qu'Henri Garcia, le maire, fasse respecter une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille.



La neige en novembre

Décidément, on peut faire confiance aux services de la météo. Mercredi 20 novembre 2013 : une alerte nous informe de chutes de neige imminentes. Jeudi

21 novembre, Le Castellet se réveille couvert d'un manteau blanc immaculé ! Au moins cela permet de se délecter de cette suprême beauté...



Un Castellet illuminé

Cette année la municipalité a investi dans l'achat de quelques décorations lumineuses pour embellir les rues du village, les anciennes décorations prêtées ayant été rendues. Six points lumineux, c'est un début (il faut faire attention aux finances de la commune), mais ce n'est pas une fin. D'autres décorations devraient venir se rajouter au fil des ans pour fêter dignement le changement de millésime au Castellet. Castellum a aussi déposé sa touche à la maison des associations en présentant une mise en scène costumée des treize desserts de Noël traditionnels en Provence. La bibliothèque a été décorée et sa fenêtre est éclairée la nuit pour laisser voir des livres et des santons. Enfin des initiatives privées ont permis d'apporter quelques notes de couleurs changeantes et clignotantes la nuit venue dans plusieurs quartiers du village.



Que la lumière soit !

Depuis longtemps les habitants du quartier des Itardes se plaignaient d'un certain manque d'éclairage nocturne particulièrement pénalisant au niveau de la traversée de la départementale par les enfants utilisant les transports scolaires. Grâce à l'insistance de la municipalité, la DLVA – responsable de l'éclairage public – vient en cette fin 2013 de doter le quartier d'un équipement lumineux digne du XXI^e siècle.



Logement rénové

La municipalité a décidé de réhabiliter cette année un logement des Itardes particulièrement dégradé. Bien sûr des entreprises spécialisées se chargent des gros travaux, mais dans un souci d'économie les employés communaux ont été mis à contribution : nettoyage des lieux et du terrain, démolition des parties ne pouvant être conservées, préparation des lieux, construction des protections contre les éboulements de la colline, construction d'une grande dalle à l'arrière, des piliers de soutien de l'abri-voiture et construction d'un cellier. Au moins les administrés ne pourront pas se plaindre d'un gaspillage de l'argent public... Tout cela grâce au travail efficace de nos employés Franck, Patrick et Renaud.



Le jardin de Clément

C'est une belle aventure que ce *Jardin de Clément*. Au départ il y a la volonté de Lucette et Annie Giraud, en 2012, de mettre à disposition des Castellians le jardin que leur époux et père a cultivé quasiment jusqu'à la fin de sa vie. À disposition, oui ! mais pas n'importe comment... Pas pour en faire un parking ni pour y construire quoi que ce soit. Un jardin doit demeurer un jardin. Annie et sa maman ont donc offert (oui, gratuitement) ce terrain à la commune à condition d'y installer un jardin d'enfants. Quelle aubaine pour notre village ! Restait à trouver des fonds pour financer les installations (aménagement de l'espace en conformité avec les normes de sécurité, achat et installation des jeux, création des voies de circulation et plantations de végétaux). Le maire est donc parti à la chasse aux subventions. Un an après le début du projet tout était verrouillé : la commune pouvait bénéficier de subventions à hauteur des trois-quarts du coût global. C'est ainsi que début septembre les futurs espaces ont été tracés sur le terrain, qu'une mini-pelle a creusé les 30 cm requis pour la zone de sécurité remplie de graviers normalisés déposés sur une bâche géotextile. Une

nouvelle fois nos employés communaux ont assuré la presque totalité des travaux – à la seule exception de la pose des jeux eux-mêmes par la société qui les distribue. Ils ont fait les plantations des futures haies, ont scellé les bordures des allées et enfin tiré à la règle le béton teinté projeté sur place par une pompe à béton (contenance de deux camions). Voilà donc une affaire bien menée puisque les enfants ont pu profiter de cet espace de jeu (et de convivialité pour les parents) au moment des vacances de Noël. Toute la gratitude du village pour Lucette et Annie bien sûr ! Et un petit coup de chapeau à Clément dont la mémoire est ainsi perpétuée.

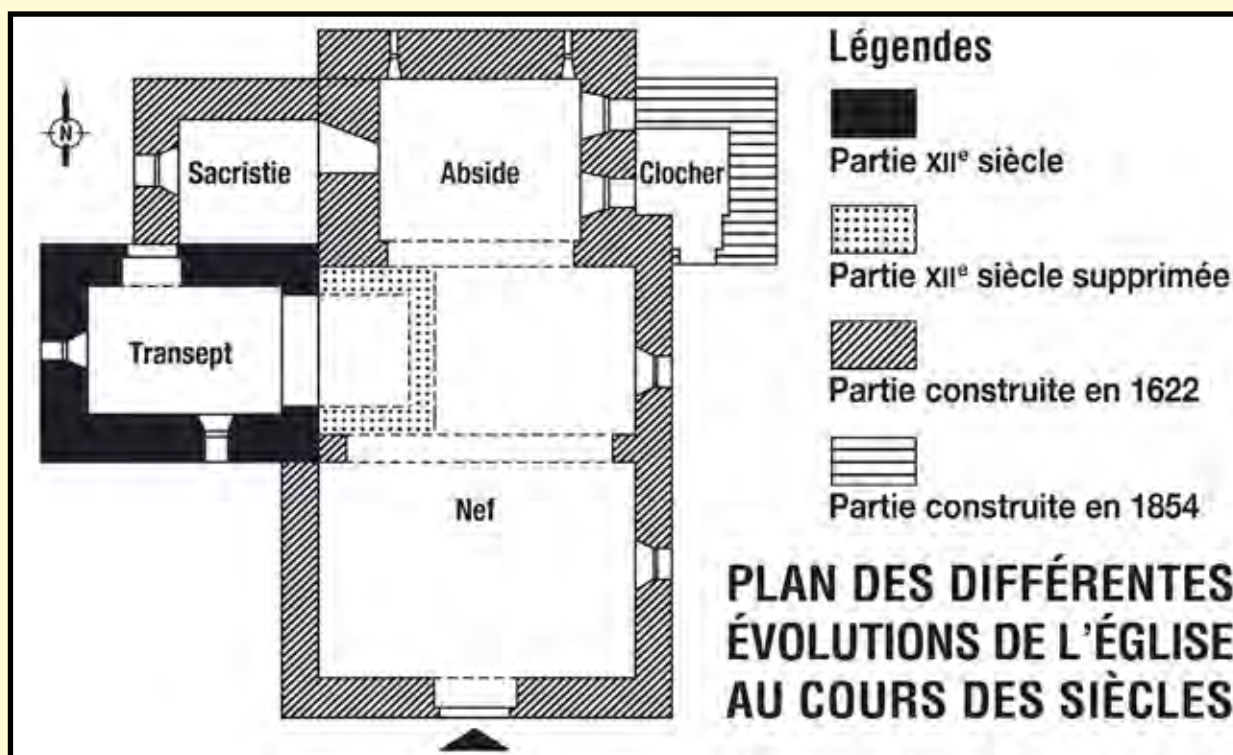




Le Castellet au fil du temps

Douze plaques réparties dans le village – à l'initiative de Castellum – racontent aux passants l'histoire du Castellet. Peu de villages de la taille du nôtre offrent un tel parcours et même rares sont les villes proposant de telles explications. Raison de plus pour flâner aux beaux jours dans tous les recoins du Castellet et découvrir quelques faits marquants, quelques personnages importants ou quelques bâtiments qui ont eu leur importance dans le passé. Un dépliant détaillé est à votre disposition gratuitement à la mairie.

L'église et son clocher



Plan de l'église Saint-Pierre



Vue d'artiste montrant la construction du clocher, avec les techniques d'époque, au XIX^e siècle.

De 1178 à aujourd'hui notre église Saint-Pierre a connu plusieurs transformations avec un premier agrandissement en 1622. En 1852 un clocher fut adjoint au bâtiment et sa construction connut bien des déboires – écroulement du bâti au début des travaux – de sorte qu'il fut terminé en 1854, après renforcement des angles par des pierres de taille. L'ancienne cloche de 1671 fut remontée à 13 mètres de haut. Au XIX^e siècle on installa une horloge sans cadran remplacée dans la deuxième moitié du XX^e siècle par une horloge à deux cadrans. En 1956 le toit d'origine fut remplacé par de la tôle ondulée remplacée à son tour par un toit en fibrociment recouvert de tuiles romanes en 1985. Enfin en 1995 d'importants travaux furent menés par la commune pour restaurer l'édifice en très mauvais état.

Quelques personnalités marquantes du Castellet

Edmond Humeau (1907-1998)

Vivant à Paris, Edmond Humeau est rédacteur de revues littéraires. Et il est également poète. Pendant la dernière guerre, il aide les intellectuels traqués par les nazis, rejoint la Résistance et obtiendra la Médaille de la Résistance et la Croix de guerre. Il est ensuite attaché de presse au Conseil économique. En 1953 il découvre Le Castellet, petit village des Basses-Alpes, et choisit d'y acquérir une maison pour venir se ressourcer le plus souvent possible. C'est là qu'il écrit une immense partie de son œuvre. Il y reçoit également une foule d'artistes marquants et d'intellectuels de la deuxième moitié du siècle qui surnomment sa demeure l'*Humeaudière*. Il repose dans le cimetière de notre petit village.



Edmond Humeau

René Barras (1927-2002)

René Barras, Castellian de sa naissance à son décès, a été une figure de la politique locale... et nationale. Maire du Castellet de 1965 à 2002, il fut également sénateur suppléant, conseiller régional et premier vice-président de la région PACA. Son engagement politique (il fut dix ans premier secrétaire fédéral du PS des Alpes de Haute-Provence) et syndical (délégué départemental de FO) ne l'empêcha pas de se donner à fond pour son village et pour son autre passion, le sport cycliste, en tant que président du club d'Oraison. René Barras était chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur. Sa maison natale acquise par la commune est devenue aujourd'hui la maison des associations.



René Barras

Clément Giraud (1920-2006)

Il fut une figure du village et des générations d'enfants se souviennent des paniers de figes et de raisins qu'il leur offrait à la sortie de l'école, comme ils se souviennent du jardin impeccable qu'il entretenait au quartier de Sainte-Anne. Sa femme Lucette et sa fille Annie ont offert ce jardin à la commune pour en faire un espace ludique pour les enfants. Merveilleux cadeau de Noël pour les habitants du Castellet, ce jardin d'enfants a pu être ouvert fin décembre. La commune remercie les généreuses donatrices.



Clément Giraud

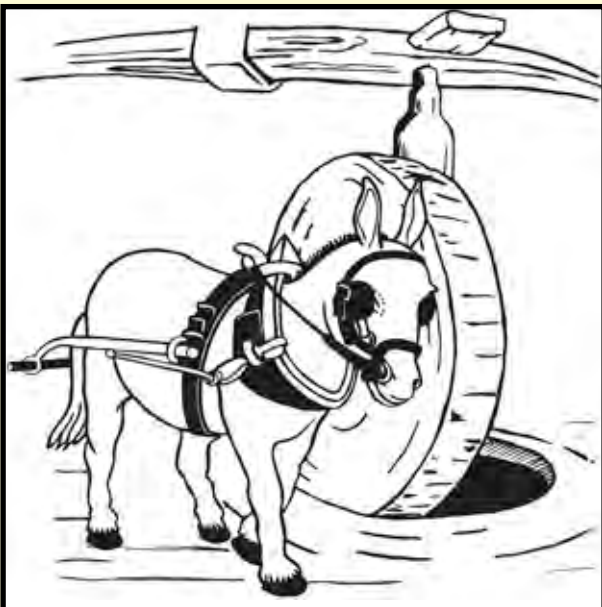
Le legs du couple Itard à la commune



Silvère Itard, né à Digne le 17 juillet 1801, s'est marié le 5 août 1829 avec Fortunée Mariaud, née à Digne également, le 22 juin 1808. Juge de paix et huissier de justice, il a aussi rempli les fonctions de maire du Castellet d'octobre 1843 à mai 1848. Le couple n'ayant pas eu de descendance, Silvère Itard, par testament du 16 février 1870, a légué à la commune du Castellet la maison, le jardin et toutes les atténuances qu'il possédait

dans l'enceinte du village afin de servir d'école publique laïque et de mairie. Il est décédé le 23 mars 1871. Les locaux furent affectés à leur nouvel usage après le décès de Fortunée Itard, le 28 novembre 1877. En remerciement de ce don généreux le conseil municipal concéda à perpétuité dans le cimetière du village une place pour le couple Itard. Aujourd'hui encore on y dépose des fleurs pour le 1^{er} novembre.

Le moulin à huile



Ce moulin à huile a été en activité jusqu'à la guerre de 1914. Aujourd'hui il conserve le pressoir, la chapelle mais pas la vis en bois. La meule en pierre a été cassée un jour de 1933 par des jeunes gens du village. Le terme de *moulin à sang* indique l'entraînement par un mulet.

Le four à pain



Le four était un lieu de travail et... de réunion publique : quand les hommes venaient chercher leur pain ou leur fougasse avant d'aller aux champs, ils en profitaient souvent pour discuter entre eux et avec le boulanger. Le magasin était un peu plus bas dans la Carrière, presque en face de l'église, plutôt réservé aux femmes. Derniers boulangers du xx^e siècle : Messieurs Richebois (1930), Sanchez (1936), Gaze (1950), Jourdan (1958) et Teddy (1960).

Sauvés de la noyade !



Antoine-Frédéric Barras (1833-1875), marié et père de deux enfants, cantonnier municipal, a été décoré de la médaille pour actes de dévouement et de courage, sous le second Empire, pour avoir, « le 14 juin 1866, sauvé, au péril de sa vie, deux femmes et un jeune enfant dont la demeure venait d'être envahie par les eaux » du torrent de la Coussière en crue. À cette époque les crues étaient particulièrement violentes.

Les insurgés de 1851



Suite au coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte, une insurrection s'organisa dans les Basses-Alpes et fut écrasée dans le sang par l'armée. Les survivants furent emprisonnés à Digne et lourdement condamnés. Parmi eux, cinq habitants du Castellet, Pascal Bicaïs, meunier, Jean Louis Hypolite Brémond, foulonnier, Louis Jean Baptiste Durand, cordonnier, Antoine Guichard, cultivateur, Louis Joseph Tourniaire, cultivateur. Honneur à ces défenseurs de la République et de la Liberté !

Louis Laurens, chimiste



Louis Laurens (1780-1837) est né au Castellet d'une famille de neuf enfants. Élève brillant, il fit des études pharmaceutiques à Paris et passa son doctorat à Montpellier. Plus tard il se rendit à Marseille pour enseigner la chimie à l'Hôtel-Dieu. Nommé inspecteur des hôpitaux de la ville, membre de l'académie des Sciences et de la Société de médecine, il a publié nombre d'ouvrages, en particulier sur le sirop de raisin, sur la chimie des colorants du savon de Marseille, sur les eaux thermales de Digne, de Gréoux et d'Aix-en-Provence. Il est décédé à Marseille de l'épidémie de choléra de 1937.

Assassinats au Castellet



Le 25 thermidor an V (12 août 1796), quarante-deux royalistes d'Oraison sont venus au Castellet pour massacrer l'adjoint municipal républicain. Ne le trouvant pas, ils ont abattu, dans sa maison, d'un coup de feu à la tête tiré depuis la fenêtre d'en face, un vieux cordonnier boiteux, Crespin Meynier puis le découpèrent en morceaux à coups de sabre. Son jeune voisin Brémond, 15 ans, qui se trouvait seul chez lui, fut assassiné de trois coups de poignard.

Le ver à soie au Castellet

La sériciculture est l'élevage des vers à soie. Du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950 cette activité implique pratiquement toutes les familles du Castellet et leur assure un complément de revenus indispensable. En effet le travail de la terre est ingrat, tout comme l'élevage des moutons, et la population ne baigne pas dans l'opulence. Or les filatures de soie de Lyon qui marchent alors à plein rendement ont de gros besoins de cocons et font appel à ces productions extérieures, avec de grandes régions de production telles que les Cévennes et la Haute-Provence.

Au début du XIX^e de mauvaises conditions d'hygiène entraînent une maladie des vers à soie. Louis Pasteur, venu à Oraison et aux Mées entre 1865 et 1870, trouve le remède, assurant la prospérité pour quelque quatre-vingts ans. L'industrie lyonnaise de la soie est très structurée : des agents fournissent la graine* à des distributeurs locaux qui approvisionnent à leur tour les éleveurs familiaux avec des boîtes de 30 grammes. Pour le Val de Rancure cette

distribution repose sur Lucie et Auguste-Paul Laurent, surnommés Marguerite et Paul, représentants de deux agents d'usine, les entreprises Taxil de Vidauban et Roustan d'Alès et Lagagne. Les vers à soie réclament beaucoup de mûriers. On en plante partout : dans les champs, au bord des chemins, dans les jardins... dans le moindre recoin. L'élevage se pratique quasiment dans toutes les maisons, souvent à l'étage, et se déroule en plusieurs phases.



Une scène de décoconnage vers les années 50 sur la placette de la rue de l'Endronne au Castellet.

La première phase concerne l'éclosion de la graine. Il faut placer la boîte ouverte, recouverte d'un papier perforé spécial à un endroit où règne une température constante de 20 à 25° C, généralement auprès de la cheminée, ou dans une incubatrice quand on a la chance d'en posséder une (c'est le cas des « Laurent »).

Dès la naissance des vers, il faut les nourrir avec des feuilles de mûrier. Le cycle, comprenant quatre mues successives, va durer environ trente-cinq jours. Il faut alors encabanner, c'est-à-dire mettre les vers dans des branches de genêt arrangées en tunnels sur plusieurs rangées d'étagères afin qu'ils s'installent pour fabriquer le cocon dans lequel ils vont s'enrober pour devenir chrysalides et renaître en papillons qui produiront à leur tour des œufs perpétuant ainsi le cycle de la vie.

Une boîte de 30 grammes de graine permet la naissance de 30 000 vers qui vont manger environ 1200 kilos de feuilles de mûrier et produire 100 kilos d'excréments. Ils fourniront au total 60 kilos de cocons qui donneront au final 5 kilos de soie. Chaque cocon est constitué d'un seul fil qui, déroulé, mesure de 700 mètres à 1,5 kilomètre selon les variétés**.

On mesure avec ces chiffres la somme de travail que représente cet élevage : cueillette des feuilles de mûrier, ramassage et séchage des branches de genêt, mise en place des étagères, fabrication des cabanes, fourniture des feuilles aux vers voraces, ramassage des excréments, etc. Mais l'étape la plus spectaculaire est celle du débaillage qui consiste à enlever du tour des cocons, la bave qui leur a permis de se maintenir dans les rameaux de genêts. Une partie de ce travail se fait manuellement dans un premier temps, avant que la mécanisation ne rende le même service avec plus de rendement, la machine se prêtant d'une famille à l'autre.

La dernière étape concerne le conditionnement dans des paniers cylindriques pressés pour l'expédition par voie ferrée jusqu'à Lyon. Auguste Paul Laurent assure le transport de la production totale à la gare SNCF de La Brillanne.

Enfin, dernière récompense à l'assistance bénévole des voisins et amis pour ce travail d'expédition, on offre la fougasse au sucre et aux anchois fabriquée sur commande par le

boulangier local et arrosée de quelques verres de champagne, en réalité un simple moussoux de fabrication locale néanmoins fort apprécié, même si aujourd'hui sa qualité serait considérée comme difficilement acceptable.



Boîte originale de "graines" de vers à soie de la marque Abel Roustan, distribuée au Castellet par Marguerite et Paul Laurent.

Le mûrier des Bernards

Un mûrier du Castellet a sa propre histoire. Il fut planté au quartier des Bernards sur une parcelle des familles Laurens qui se sont succédé en ce lieu. Le dernier propriétaire était Lazare Laurens qui en hérita de son père en 1850. En 1876, il vendit la parcelle et le mûrier qui s'y trouvait (acte de vente - 1876 - M^e Hugues, notaire) en se réservant sa ramure pour son élevage de vers à soie. Il pourrait, tant que cet arbre demeurerait en vie, le défolier à loisir chaque année en mai. Le nouveau propriétaire, Joseph Victor Blanc, berger au Castellet, ne pourrait en disposer à sa guise, étant frappé de servitude à vie, non seulement pour lui mais encore pour tous ceux qui lui succéderaient. Ce mûrier est toujours présent mais conserve sa ramure qui ne sert plus désormais qu'à donner asile aux oiseaux.

** La graine n'était autre que les œufs du ver à soie. Il suffisait de 5 à 10 grammes pour une ou deux personnes, 15 à 20 grammes pour deux à trois personnes et de 20 à 25 grammes pour une famille plus nombreuse.*

*** Chiffres fournis par Les Amis des Mées*

Bombyx mori

Cocon



Chrysalide



Dos Ventre

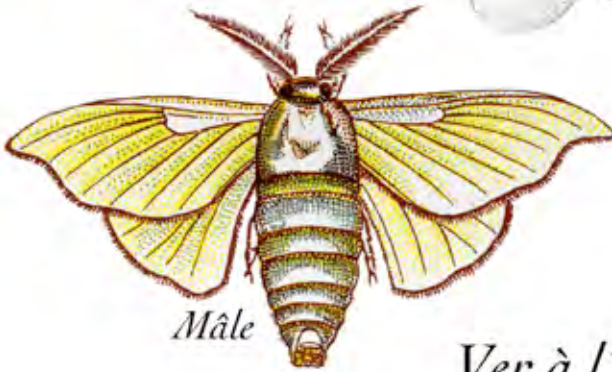
Larve



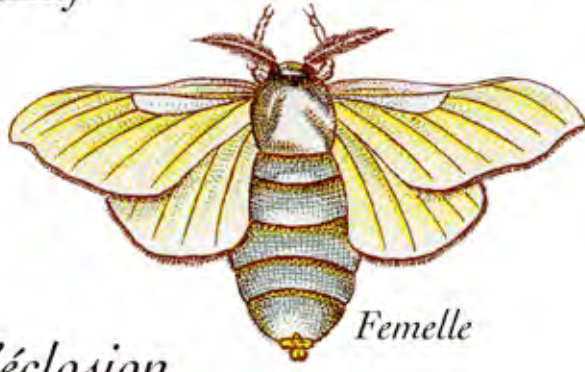
Œuf



Femelle
pondant
ses œufs



Mâle



Femelle

Ver à l'éclosion
et sa coque

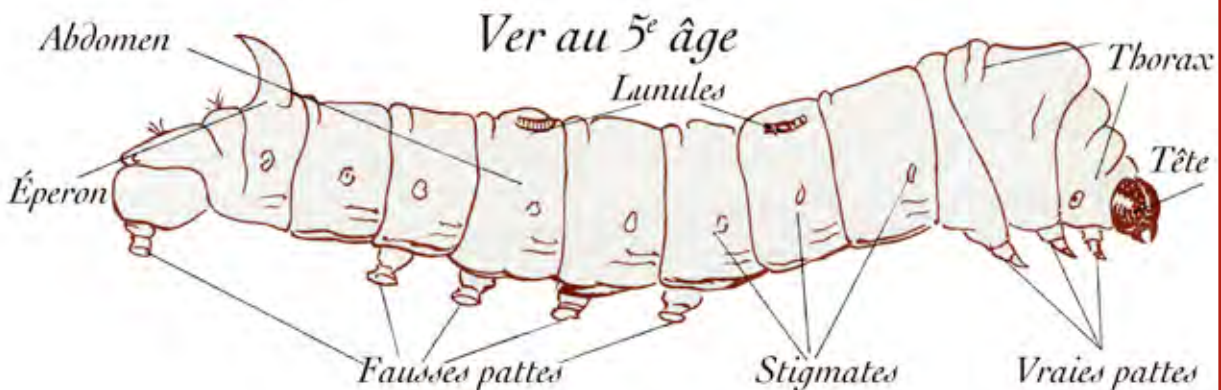
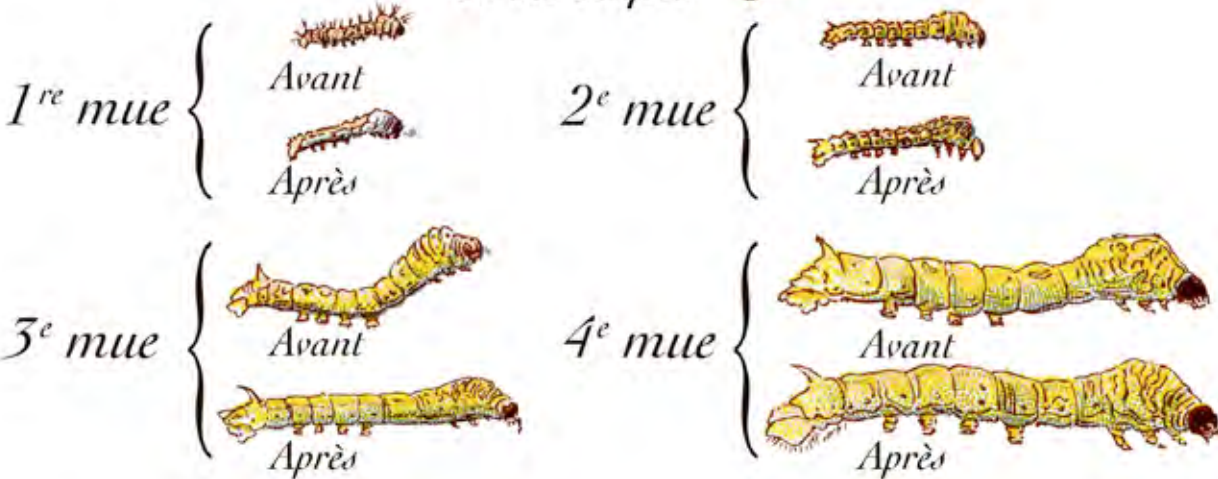


TABLEAU DES DIFFÉRENTES PHASES DE DÉVELOPPEMENT DU VER À SOIE

Cet article a été réalisé à partir du travail d'André Laurent effectué pour son futur ouvrage sur l'histoire du Castellet (voir souscription en dernière page de ce Badaou).

Pluviométrie en 2013

Précipitations en 2013

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	43	4	19
Février*(neige)	25,7	2	20
Mars	176,3	12	40
Avril	80,4	10	21
Mai	81,6	8	34
Juin	9,2	3	6,2
Juillet	111,4	6	44
Août	7,4	2	6,6
Septembre	28	3	10
Octobre	44	4	30
Novembre	45,7	6	10
Décembre	122,5	8	50,5**

* Neige - hauteur de fusion de neige.

** 19 décembre, 50,5 mm, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
15 janvier	traces	1 mm
11 février	10 cm	20 mm
22 février	8 cm	5,7 mm
21 novembre	9 cm	10 mm
27 novembre	traces	traces

- Total des précipitations en 2013 : 775,2 mm
- Nombre de jours de pluie : 66
- Nombre de jours de neige : 5

Ces chiffres sont fournis par Lucette Giraud qui s'occupe du poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, depuis plus de vingt ans. Merci à elle.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) : 08 92 68 08 08 (0,34 € la min).

Internet : www.meteo.fr

Ces chiffres sont les relevés quotidiens des conditions climatiques du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par Météo-France. Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat. Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des précipitations en un demi-siècle.

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1988 : 627 mm
1962 : 686 mm	1989 : 409 mm
1963 : 973 mm	1990 : 696 mm
1964 : 565 mm	1991 : 619 mm
1965 : 528 mm	1992 : 860 mm
1966 : 630 mm	1993 : 679 mm
1967 : 394 mm	1994 : 908 mm
1968 : 811 mm	1995 : 919 mm
1969 : 538 mm	1996 : 975 mm
1970 : 568 mm	1997 : 498 mm
1971 : 548 mm	1998 : 575 mm
1972 : 889 mm	1999 : 663 mm
1973 : 605 mm	2000 : 817 mm
1974 : 703 mm	2001 : 630 mm
1975 : 687 mm	2002 : 858 mm
1976 : 754 mm	2003 : 667 mm
1977 : 879 mm	2004 : 451 mm
1978 : 575 mm	2005 : 543 mm
1979 : 789 mm	2006 : 558 mm
1980 : 578 mm	2007 : 406 mm
1981 : 648 mm	2008 : 807 mm
1982 : 496 mm	2009 : 645 mm
1983 : 707 mm	2010 : 858 mm
1984 : 654 mm	2011 : 773 mm
1985 : 660 mm	2012 : 741 mm
1986 : 589 mm	2013 : 775 mm
1987 : 982 mm	

2013, simplement bien mouillé

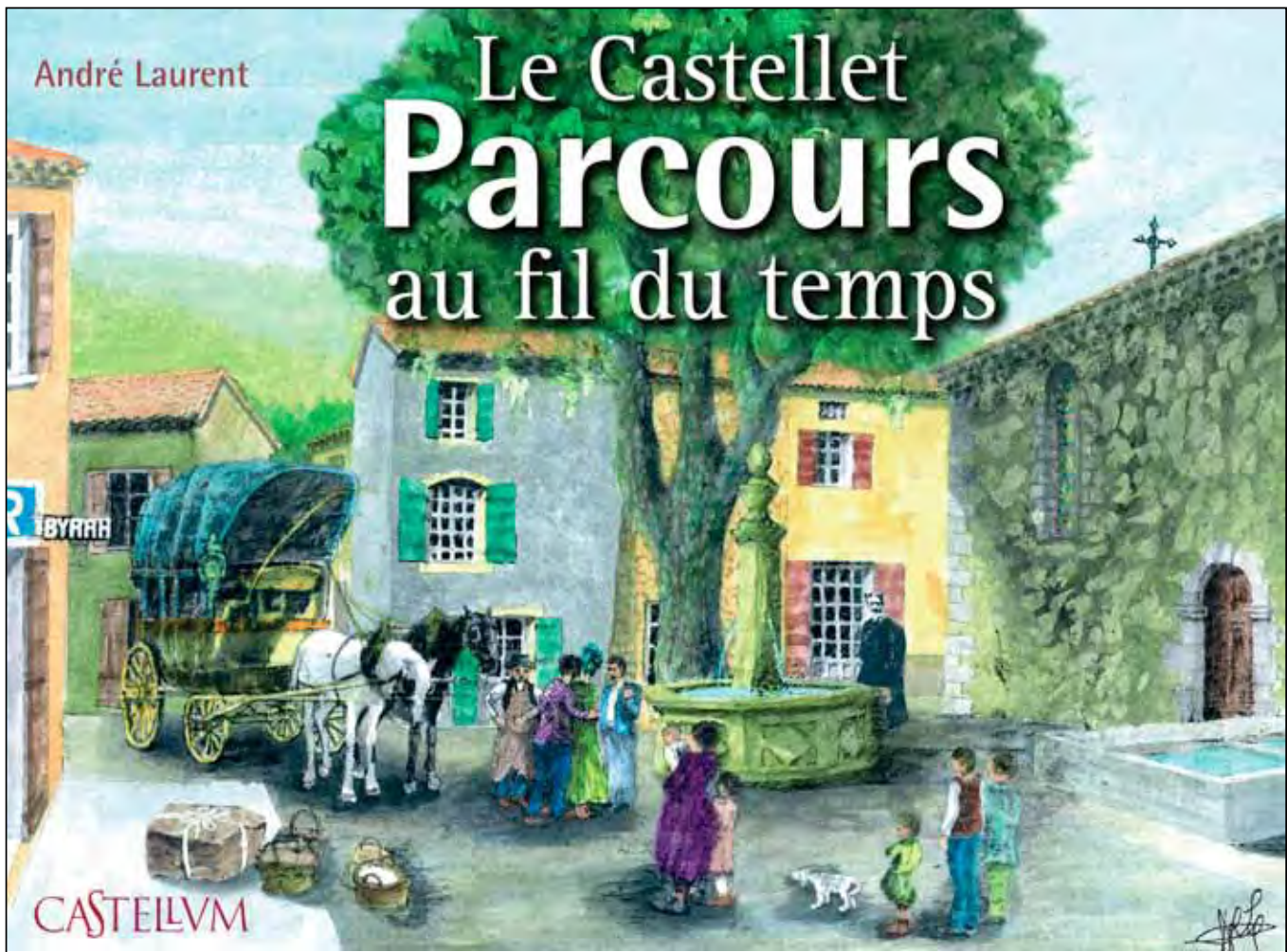
Avec un mois de mars exceptionnellement pluvieux par rapport aux années passées et avec un mois de juillet lui aussi bien plus mouillé qu'à l'habitude, on a pu avoir l'impression d'une année 2013 particulièrement pluvieuse. Pourtant avril et mai ont été moins baignés qu'en 2012. Même remarque pour octobre et novembre avant que décembre ne fasse remonter le niveau des précipitations. Dans l'ensemble, effectivement 2013 aura été une année aux précipitations plutôt élevées et il faut remonter à 2010, 2008 puis 2000 et au-delà pour avoir un niveau de pluies plus encore plus haut. C'est donc une bonne année, sans toutefois rien d'exceptionnel.

PARUTION PRÉVUE AU PRINTEMPS 2014

SOUSCRIPTION

En souscrivant vous aidez à la parution du prochain livre d'André Laurent consacré au Castellet et vous faites une économie

20€ au lieu de 25€ (prix public)



150 pages, 72 aquarelles plein format

édition **CASTELVM**